

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 décembre 2023

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2023**

**2023 DU 164** Dénomination place Marie-Louise Dugès-Lachapelle (12e).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2023, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Marie-Louise Dugès-Lachapelle", à une emprise à Paris (12<sup>ème</sup>) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>ème</sup> arrondissement en date du 28 novembre 2023 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

La dénomination " place Marie-Louise Dugès-Lachapelle" est attribuée à la place publique située à l'intersection des rues de Reuilly, de Chaligny et de la rue du Faubourg Saint-Antoine, à Paris (12<sup>ème</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**